

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 juillet 2013

Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?

Déclaration du groupe de la mutualité

La gouvernance des océans préfigure plusieurs enjeux : industriels, éthiques, sociétaux et par effets corrélés de santé publique. deuxième espace maritime mondial, la France porte une grande responsabilité pour préserver, pérenniser et développer les richesses des fonds marins.

Dans les futurs marchés liés à l'économie de la mer et pour la future gouvernance qui va être proposée, il sera nécessaire d'avoir une vision globale, scientifique, technologique et sociale qui visera à dépasser les logiques sectorielles actuelles et en adéquation avec les attentes de la société civile.

Deuxième acteur en santé publique après l'Assurance maladie, la Mutualité française porte son regard sur toute question qui, de près ou de loin, a partie liée avec les enjeux de santé publique.

La réalisation du rapport a été l'occasion d'identifier les nombreux risques de déstabilisation de la biodiversité et des écosystèmes marins, de faire le lien entre les pollutions océaniques et les enjeux de santé publique. Parmi ceux-ci, figurent notamment les questions relatives à l'impact sanitaire de la dissémination de substances considérées comme perturbateurs endocriniens dans l'environnement et, en particulier, la contamination des ressources halieutiques.

Le programme cadre européen pour la recherche et l'innovation pour 2020 identifie la recherche marine et maritime comme un enjeu important. Parmi les perspectives : l'alimentation, les ressources biologiques et pharmaceutiques. La mer apporte de nombreuses molécules à haute valeur ajoutée : anti-cancéreux, antibiotiques, antiviraux, immunodépresseurs, facteurs de croissance, régénérateurs osseux. Le potentiel en termes de thérapie de santé publique est très important.

La question de la préservation des océans peut sembler éloignée de la vie quotidienne. Pourtant, l'impact des activités humaines sur les écosystèmes marins prend naissance dans de nombreux gestes quotidiens, en apparence anodins (production de biens et de services, actes d'achats, recours à des biocides à usage professionnel ou personnel, mauvaise gestion des déchets, etc.). Sensibilisation d'autant plus difficile qu'un certain nombre de représentations collectives agissent comme des freins à une pleine prise de conscience des impacts réciproques entre activités humaines et préservation des écosystèmes marins : l'éloignement avec l'environnement marin, l'« invisibilité » des perturbations ayant lieu dans les fonds marins, le mythe de la dilution des pollutions par les mouvements marins. Cependant, la mobilisation générale autour de problématiques environnementales a déjà démontré qu'elle pouvait infléchir ces résistances et freins psychologiques par des actions concrètes menées à une large

échelle. Combien d'écoliers ou même d'adultes savent le rôle de captation du CO₂ que jouent les océans ? Un important travail d'éducation et de sensibilisation des populations reste donc à mener pour rendre visibles la déstabilisation et la destruction des écosystèmes marins et expliciter leur impact sur la santé et le développement des populations. Il est également indispensable de développer des programmes de formation des professionnels dont les activités sont liées à la mer, en intégrant un module sur la santé publique et les risques pour la santé de l'homme dans tous les projets et programmes qu'ils seront amenés à piloter.

Le groupe de la mutualité apprécie la démarche écosystémique développée, il souscrit pleinement aux préconisations mais regrette que la santé publique n'ait pas été traitée dans l'avis. Le groupe de la mutualité a voté cet avis.